



VISA FOR MUSIC

AFRICA MIDDLE EAST MUSIC MEETING

21 - 24 Nov. 2018 - Rabat - Morocco

21 - 24 نونبر 2018 - الرباط - المغرب

Règlement pour les artistes

1. Visa For Music propose une programmation valorisant les musiques d'Afrique, du Moyen-Orient et du Monde.
2. Seuls des artistes professionnels et groupes existants depuis au moins un an et ayant au moins un CD et des expériences de la scène seront pris en compte.
3. Seuls les candidats de plus de 18 ans seront pris en compte.
4. La date limite de dépôt des dossiers de candidature est le 15 avril 2018 (cachet de la poste faisant foi).
5. Seuls les dossiers complets et envoyés dans la date limite seront pris en compte.
6. Les envois doivent être déchargés des droits de douane, faute de quoi ils pourront être refusés par le bureau de Visa For Music (envoi à usage promotionnel sans valeur marchande).
7. Les résultats seront publiés à partir du mois de juillet 2018 sur le site Internet de Visa For Music.
8. La sélection sera effectuée par le comité de programmation et le jury de Visa For Music.
9. Tout élément fourni pour l'appel à candidatures ne sera pas renvoyé au candidat.
10. Dans le cas d'une sélection, Visa For Music demandera à l'artiste une exclusivité durant 1 mois avant l'événement et 1 semaine après l'événement sur un rayon de 200 km au Maroc.
11. Visa For Music fournit le lieu de la prestation et la liste du backline disponible. L'organisation met à la disposition des groupes sélectionnés l'équipement nécessaire au bon déroulement de leur prestation, tout élément ne figurant pas sur la liste reste à la charge du groupe.
12. La représentation des artistes sélectionnés est limitée à une durée de 45 minutes au maximum et aura pour objectif de se produire devant le public et les professionnels de la musique, notamment des programmeurs.
13. Pour les groupes sélectionnés, Visa For Music prendra en charge les éléments suivants pour 6 personnes au maximum :
 - Hébergement en chambre twin pendant 2 nuitées au maximum (petit-déjeuner inclus) pour les groupes internationaux et 1 nuitée au maximum (petit-déjeuner inclus) pour les groupes nationaux en provenance de plus de 300 km de Rabat.
 - Un défraiement de 1000 MAD par artiste pour 6 personnes maximum par groupe pour la durée de la manifestation. (Défraiements, réservés exclusivement aux artistes et 1 accompagnateur ou 1 technicien).
 - Tous les déplacements locaux relatifs à la représentation
 - Accréditations pour les artistes (donnant accès aux spectacles) valables toute la durée de l'événement
 - Intégration dans le catalogue officiel et présence sur le site internet officiel de l'événement
14. Pour chaque groupe sélectionné, Visa For Music fournira à une personne représentante du groupe une accréditation professionnelle donnant accès au salon professionnel valable pour toute la durée de l'événement.
15. L'inscription des artistes à Visa For Music est gratuite et implique l'acceptation entière du règlement.

Date et signature (précédée de la mention « Lu et Approuvé »)

N°3, Imm 2 Rue Soussa (2eme étage) - Hassan - Rabat

Tél : +212 (0) 6 64 39 69 77 – admin@visaformusic.com

www.visaformusic.com – facebook.com/visaformusic – twitter.com/visaformusic